



Taxe d'Apprentissage 2020



Cette année, aidez encore plus de jeunes à vivre l'expérience d'une Mini-Entreprise !



Cliquez !

Qui sommes-nous ?

Entreprendre pour Apprendre France est une fédération d'associations présente partout en France (16 associations régionales en France métropolitaine et outre-mer) dont l'objectif est de révéler le potentiel des jeunes à eux-mêmes et aux autres, à **travers l'expérience concrète et collective de l'entrepreneuriat**.

Pourquoi nous soutenir ?



Notre méthode repose sur un triptyque enseignant - jeunes - professionnels; elle favorise un **rapport jeune-adulte différent** et un **regard nouveau** par le jeune **sur le monde du travail** et sur son environnement global.

Le savoir-être et le savoir-faire que le jeune développe dans cette expérience concrète.



La réforme de la taxe d'apprentissage impacte les associations comme la nôtre, car nous subissons une **perte drastique de financement issu de la taxe d'apprentissage** et ainsi une partie de notre moyen d'action.

Et demain ?

Notre ambition est d'accompagner **100 000 jeunes par an d'ici 2023 !**

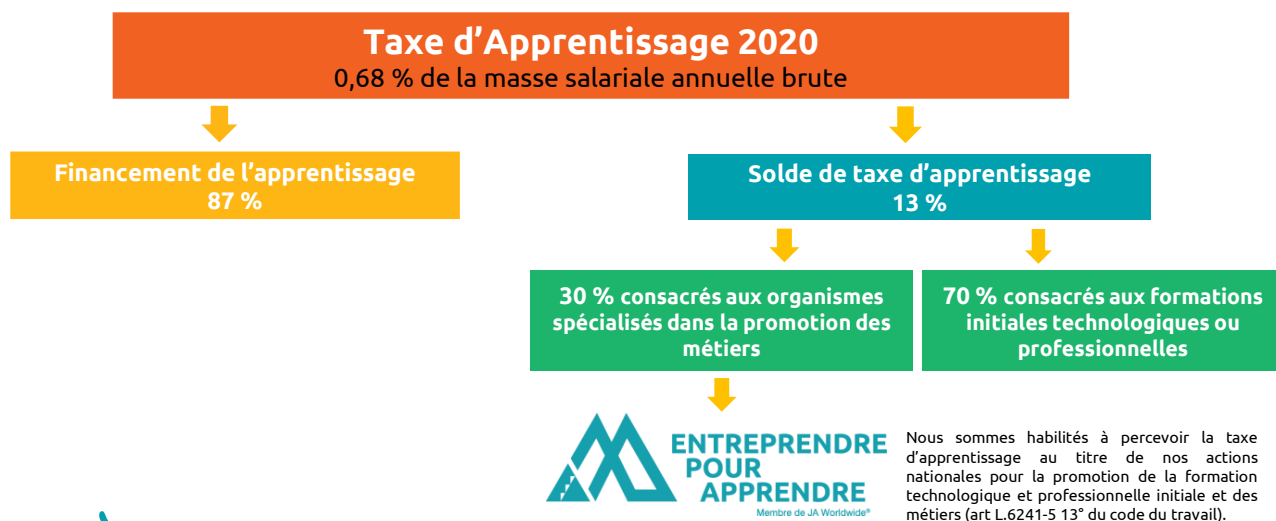
En contribuant vous décidez d'agir pour l'avenir de la jeunesse et de la société !

Une (autre) raison de nous soutenir !

Chaque année de plus en plus d'entreprises nous font confiance, ce qui nous a permis en 2019 d'accompagner plus de **43 000 jeunes**, de réunir **3 658 enseignants** et formateurs qui ont animé **1 992 Mini-Entreprises**, de compter sur la présence de **4 900 professionnels** engagés à nos côtés.

En 2020, rejoignez-nous pour permettre à encore plus de jeunes d'oser, de révéler leurs potentiels, de devenir acteurs de leur avenir et de leur orientation.

Comment nous soutenir ?



À NOTER

À compter de cette année, vous devez impérativement orienter la totalité du solde de taxe d'apprentissage (la fraction correspondant aux 13 %) **directement vers l'organisme souhaité** et non plus vers votre OPCA.

Etape 1 Pour nous soutenir, adressez votre versement à

Entreprendre Pour Apprendre France (EPA France)

La Filature - 32, rue du Faubourg Poissonnière

75010 Paris

Siret : 449 242 049 000 46

Etape 2 Pensez à indiquer quelle association régionale Entreprendre pour Apprendre vous soutenez !



Entreprendre pour Apprendre France perçoit la taxe d'apprentissage pour l'ensemble de son réseau et la reverse aux associations régionales EPA implantées sur tout le territoire français, selon le fléchage des entreprises.

Une question?
Nous sommes à votre écoute

Contact : Marion BOUSSAC
Mail : m.boussac@epa-france.fr
Tél : 06 59 78 66 99